

DÉFINITION DU DOMAINE D'ÉVALUATION

Formation générale des adultes

Programme de la formation de base diversifiée

Prévention des dépendances

PRÉVENTION DE LA TOXICOMANIE

PER-5204-3

Septembre 2018

Table des matières

Introduction	1
Contenu de l'évaluation	2
Précisions sur le contenu de l'évaluation	3
Les critères d'évaluation	3
La maîtrise des connaissances.....	3
La pondération	3
Les savoirs	4
Spécifications des instruments d'évaluation	5
L'épreuve : nombre de parties, sections, déroulement et durée.....	5
La composition de l'épreuve	5
L'outil de collecte de données	5
Le matériel autorisé.....	5
L'outil de jugement	6
Le seuil de réussite	6
La reprise	6
Annexe	7
Grille d'évaluation à interprétation critérielle	9

Introduction

La définition du domaine d'évaluation (DDE) assure la correspondance entre le cours et les instruments d'évaluation. Elle sert à sélectionner, à organiser et à décrire les éléments essentiels et représentatifs du cours. Elle se fonde sur le programme d'études et le cours, et ne peut en aucun cas les remplacer lors de la planification des activités d'enseignement.

Toutes les définitions du domaine d'évaluation élaborées après le 30 juin 2014 par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur sont prescrites. Par conséquent, ce sont les documents de référence servant à l'élaboration de toute épreuve, tant les épreuves ministérielles que les épreuves élaborées par les centres d'éducation des adultes ou par la Société GRICS (BIM). Les DDE permettent ainsi de préparer des épreuves en versions équivalentes et valides à l'échelle provinciale¹.

Par ailleurs, comme le précise la Politique d'évaluation des apprentissages, il est essentiel que l'adulte sache ce sur quoi il sera évalué et ce qu'on attend de lui². Les DDE et les grilles d'évaluation à interprétation critérielle sont recommandées à cette fin.

-
1. GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION (2003), *Politique d'évaluation des apprentissages*, p. 55.
 2. *Ibid.*, p. 11.

Contenu de l'évaluation

Renseignements généraux	
Domaines généraux de formation • Santé et bien-être • Environnement et consommation • Orientation et entrepreneuriat • Médias • Vivre-ensemble et citoyenneté Domaine d'apprentissage • Développement de la personne Famille de situations • Toxicomanie	Programme d'études • Prévention des dépendances Cours • Prévention de la toxicomanie
Éléments essentiels visés par l'évaluation	
Compétences disciplinaires 1. S'interroger sur le phénomène de la dépendance 2. Interpréter le phénomène de la dépendance 3. Poser un regard critique sur la prévention de la dépendance	Catégories de savoirs • Prévention et dépendance • Environnement personnel • Sphères d'influence • Conséquences sur soi et sur les autres • Ressources d'aide
Critères d'évaluation	
Critère d'évaluation pour la compétence 1 1. Utilisation adéquate de l'information recueillie au regard du phénomène de la dépendance liée à la toxicomanie Critère d'évaluation pour la compétence 2 2. Analyse rigoureuse des facteurs de risque et des facteurs de protection mis en cause dans une situation de dépendance liée à la toxicomanie Critère d'évaluation pour la compétence 3 3. Argumentation pertinente et cohérente sur la prévention de la dépendance liée à la toxicomanie en s'appuyant sur des sources variées et crédibles	Maîtrise des connaissances La maîtrise des connaissances suppose leur acquisition, leur compréhension, leur application et leur mobilisation, d'où le lien d'interdépendance entre les connaissances et les critères d'évaluation des compétences.

Précisions sur le contenu de l'évaluation

Les critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont les mêmes que ceux présentés dans le cours.

Précisions sur les critères d'évaluation

1. Utilisation adéquate de l'information recueillie au regard du phénomène de la dépendance liée à la toxicomanie

Ce critère mesure la capacité de l'adulte à :

- Établir des liens entre différents éléments d'une situation de dépendance liée à la toxicomanie.

2. Analyse rigoureuse des facteurs de risque et des facteurs de protection mis en cause dans une situation de dépendance liée à la toxicomanie

Ce critère mesure la capacité de l'adulte à :

- Déterminer l'influence des facteurs de risque et des facteurs de protection ainsi que les conséquences dans une situation de dépendance liée à la toxicomanie.

3. Argumentation pertinente et cohérente sur la prévention de la dépendance liée à la toxicomanie en s'appuyant sur des sources variées et crédibles

Ce critère mesure la capacité de l'adulte à :

- Prendre position sur une ou des actions de prévention de la dépendance liée à la toxicomanie en s'appuyant sur au moins deux sources d'information pertinentes.

La maîtrise des connaissances

Les connaissances sont évaluées en même temps que les compétences, à l'aide des tâches liées aux critères d'évaluation.

La pondération

La pondération des compétences est établie en fonction de l'importance relative accordée à chacune d'elles dans le cours. La répartition des points s'effectue comme suit :

Compétence 1 « S'interroger sur le phénomène de la dépendance » : 30 %

Compétence 2 « Interpréter le phénomène de la dépendance » : 50 %

Compétence 3 « Poser un regard critique sur la prévention de la dépendance » : 20 %

La pondération des critères d'évaluation est inscrite dans les outils de jugement fournis dans le *Guide de correction et d'évaluation*. L'adulte doit connaître les critères à partir desquels il est évalué et la pondération accordée à chacun d'eux.

Les savoirs

Le tableau suivant présente les savoirs qui sont prescrits pour le cours. L'épreuve doit mobiliser :

- au moins un savoir dans chaque catégorie de savoirs;
- au moins la moitié des savoirs.

Contenu disciplinaire

Catégories de savoirs	Savoirs
Prévention et dépendance	• Approche préventive • Courants de pensée • Habitudes de consommation et évolution des substances • Substances psychotropes • Profils types des consommatrices ou des consommateurs et buts recherchés • Importance du phénomène • Législation et réglementation • Infractions • Groupes de pression et d'opinion • Sociétés d'État • Ministères engagés dans la mise en œuvre du Plan d'action interministériel en toxicomanie
Environnement personnel	• Loi de l'effet • Cycle de la dépendance
Sphères d'influence	• Concepts • Mythes et croyances véhiculés • Facteurs de risque • Facteurs de protection
Conséquences sur soi et sur les autres	• Conséquences psychosociales • Conséquences économiques
Ressources d'aide	• Aide et référence • Groupes d'entraide dans les régions • Ressources d'aide publiques • Ressources d'aide privées et communautaires • Regroupements • Ressources du milieu scolaire

Spécifications des instruments d'évaluation

L'épreuve : nombre de parties, sections, déroulement et durée

L'épreuve peut se dérouler en une ou deux parties, lesquelles ont lieu aux moments jugés opportuns par l'enseignante ou l'enseignant.

La durée de l'épreuve est déterminée par l'enseignante ou l'enseignant selon la forme utilisée. L'ensemble des séances consacrées à l'évaluation pour ce cours ne peut excéder 180 minutes. La durée de l'épreuve, ou d'une partie de l'épreuve, doit être précisée à l'adulte à l'avance.

La composition de l'épreuve

L'ensemble de l'épreuve doit permettre à l'enseignante ou à l'enseignant de porter un jugement sur les trois critères d'évaluation.

L'épreuve, ou une partie de l'épreuve, peut prendre la forme :

- d'une entrevue;
- d'un questionnaire;
- d'un exposé oral;
- d'une étude de cas;
- d'un jeu de rôle;
- de la présentation d'une production personnelle, notamment d'une recherche, d'un journal de bord ou d'un portfolio.

Dans tous les cas, l'enseignante ou l'enseignant porte un jugement au terme du cours.

L'enseignante ou l'enseignant doit reconnaître comme authentiques la ou les productions de l'adulte.

L'outil de collecte de données

- Le *Cahier de l'adulte* (un cahier pour chaque partie de l'épreuve, le cas échéant).

Le matériel autorisé

Il revient à l'enseignante ou à l'enseignant d'autoriser le matériel jugé pertinent pour l'épreuve.

L'outil de jugement

Pour l'évaluation des compétences « S'interroger sur le phénomène de la dépendance », « Interpréter le phénomène de la dépendance » et « Poser un regard critique sur la prévention de la dépendance », la grille d'évaluation à interprétation critérielle est l'outil que l'enseignante ou l'enseignant utilise pour porter un jugement. L'interprétation critérielle consiste à comparer les données recueillies avec ce qui est attendu de l'adulte³. La grille est prescrite et comporte l'échelle d'appréciation suivante :

Manifestation d'une compétence :

- Marquée
- Assurée
- Acceptable
- Peu développée
- Très peu développée

Le seuil de réussite

Le seuil de réussite est de 60 %.

La reprise

L'épreuve peut être reprise en tout ou en partie.

3. GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION (2003), *Politique d'évaluation des apprentissages*, p. 34.

**ANNEXE – GRILLE D'ÉVALUATION À
INTERPRÉTATION CRITÉRIELLE**

Formation générale des adultes

ÉVALUATION

Grille d'évaluation à interprétation critérielle

Nom de l'adulte

Nom de l'enseignante ou de l'enseignant

Date

Programme de la formation de base diversifiée
Prévention des dépendances

Cours
Prévention de la toxicomanie
PER-5204-3

Compétence 1 : S'interroger sur le phénomène de la dépendance (30 %)**Compétence 2 : Interpréter le phénomène de la dépendance (50 %)****Compétence 3 : Poser un regard critique sur la prévention de la dépendance (20 %)****Consignes :**

- Pour chaque critère, encerclez l'énoncé ou les énoncés correspondant au rendement de l'adulte.
- En vous rappelant que seuls les points prévus dans la grille sont attribuables, inscrivez ceux obtenus dans les cases appropriées.

Échelle d'appréciation Critères d'évaluation	Manifestation d'une compétence marquée	Manifestation d'une compétence assurée	Manifestation d'une compétence acceptable	Manifestation d'une compétence peu développée	Manifestation d'une compétence très peu développée	Note
1. Utilisation adéquate de l'information recueillie au regard du phénomène de la dépendance liée à la toxicomanie	L'adulte établit des liens, de façon rigoureuse, précise et détaillée, entre différents éléments d'une situation de dépendance liée à la toxicomanie. 30	L'adulte établit des liens, de façon juste et assez complète, entre différents éléments d'une situation de dépendance liée à la toxicomanie. 24	L'adulte établit des liens justes, bien que présentés de façon sommaire, entre différents éléments d'une situation de dépendance liée à la toxicomanie. 18	L'adulte établit avec difficulté des liens entre différents éléments d'une situation de dépendance liée à la toxicomanie. 12	L'adulte établit avec une grande difficulté à des liens entre différents éléments d'une situation de dépendance liée à la toxicomanie. 6	___/30
2. Analyse rigoureuse des facteurs de risque et des facteurs de protection mis en cause dans une situation de dépendance liée à la toxicomanie	L'adulte analyse, de façon précise et détaillée, les facteurs de risque, les facteurs de protection ainsi que les conséquences dans une situation de dépendance liée à la toxicomanie. 50	L'adulte analyse, de façon juste et assez complète, les facteurs de risque, les facteurs de protection ainsi que les conséquences dans une situation de dépendance liée à la toxicomanie. 40	L'adulte analyse, de façon juste mais sommaire, les facteurs de risque, les facteurs de protection ainsi que les conséquences dans une situation de dépendance liée à la toxicomanie. 30	L'adulte analyse avec difficulté les facteurs de risque, les facteurs de protection ainsi que les conséquences dans une situation de dépendance liée à la toxicomanie. 20	L'adulte analyse avec une grande difficulté les facteurs de risque, les facteurs de protection ainsi que les conséquences dans une situation de dépendance liée à la toxicomanie. 10	___/50

Échelle d'appréciation Critères d'évaluation	Manifestation d'une compétence marquée	Manifestation d'une compétence assurée	Manifestation d'une compétence acceptable	Manifestation d'une compétence peu développée	Manifestation d'une compétence très peu développée	Note
3. Argumentation pertinente et cohérente sur la prévention de la dépendance liée à la toxicomanie en s'appuyant sur des sources variées et crédibles	L'adulte présente une argumentation tout à fait cohérente, pertinente et étayée sur une ou des actions de prévention de la toxicomanie. L'argumentation est bien documentée.	L'adulte présente une argumentation cohérente et pertinente sur une ou des actions de prévention de la toxicomanie. L'argumentation est bien documentée.	L'adulte présente une argumentation pertinente mais sommaire sur une ou des actions de prévention de la toxicomanie. L'argumentation est documentée.	L'adulte présente une argumentation peu pertinente et peu cohérente sur une ou des actions de prévention de la toxicomanie.	L'adulte présente une argumentation très peu pertinente et très peu cohérente sur une ou des actions de prévention de la toxicomanie.	___/20
Résultat final :						___/100

Note : La note « 0 » est attribuée lorsque le rendement de l'adulte ne correspond en rien aux énoncés inscrits dans la grille.

